

APPEL A PROJET (AAP) 2026 DE LA MAIRIE D'HARFLEUR

« Permettre à des habitants de participer à la réalisation d'une installation artistique »

ENJEUX ET CONTEXTE

La Ville d'Harfleur souhaite permettre aux habitants des quartiers situés dans le Secteur de Veille Active (SVA – voir annexe 1) de participer à la réalisation d'une installation artistique **sur la thématique de la Fête de la Scie (voir annexe 2)**.

La participation des habitants à la réalisation d'une installation artistique vise à essayer de rendre la culture accessible à tous. Cela permet également aux habitants de créer du lien, de la cohésion sociale, entre eux, mais aussi avec les artistes et les acteurs locaux. Ils peuvent ainsi s'exprimer et trouver leur place dans la vie de leur quartier. Pour finir, cela peut permettre aussi de développer l'attractivité de ces quartiers, en attirant la curiosité des passants.

Par ailleurs, la participation des habitants, à la réalisation d'une installation artistique, au sein de leur propre quartier, leur permet de s'impliquer dans la vie collective du quartier et, ce faisant, de leur procurer un sentiment d'appartenance et de fierté.

La Ville d'Harfleur a déjà pu mettre en place ce genre de projet sur le SVA de Beaulieu en 2025.

Fort de la réussite de ce premier projet, de l'impact sur le quartier et les habitants, la Ville d'Harfleur souhaite renouveler la démarche sur son autre Secteur de Veille Active : le centre-ancien, en 2026.

OBJECTIFS DE CET AAP

Installation plastique :

Celle-ci doit être préalablement imaginé par l'artiste, sur le thème de la Fête de la Scie (CF annexe 2).

Participation des habitants :

Les habitants doivent pouvoir :

- Apporter leur contribution à l'évolution / la finalisation du projet d'installation plastique imaginé,
- Participer à la réalisation de cette installation plastique.

Cette participation devra se dérouler, entre autres, sous forme d'ateliers de pratiques artistiques.

Nous serons attentifs à l'existence de moments de regroupement / de rencontre / de co-élaboration entre les différents participants, et ce, afin d'assurer une cohésion entre les différents participants et une cohérence d'ensemble.

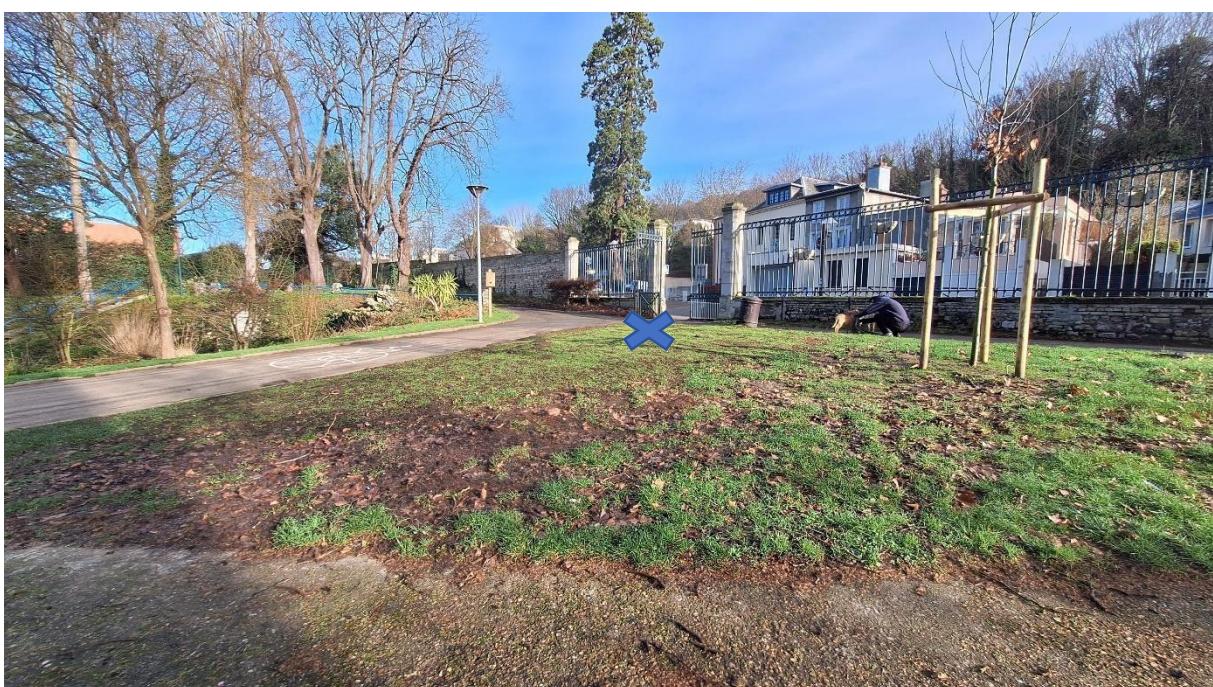
Localisation :

Cette installation plastique se situera dans le parc de la mairie d'Harfleur, lieu nature très fréquenté par les habitants de la ville, qui s'y baladent en famille, y pratiquent leur sport, ou participent aux nombreuses animations qui s'y déroulent. L'emplacement retenu se situe à l'entrée du parc, sur la zone herbeuse, côté rue Carnot. A noter que la poubelle pourra être déplacée.

La surface autorisée pour l'implantation de l'œuvre est de maximum $3m^3$.

ATTENTION : l'installation plastique devra être pensée de manière à pouvoir être déplacé si besoin.





PUBLIC VISE :

Les habitants du Secteur de Veille Active, principalement, hommes et femmes dont :

- Les enfants de CE2 de l'école primaire des Caraques, situé sur le SVA
- Les résidents de la maison de retraite des 104
- Un groupe d'habitants (familles et personnes isolées) accueilli lors de permanence par le service politique de la ville.

QUI PEUT REPONDRE ?

Cet appel à projet s'adresse à tous les artistes du Havre et de ses alentours. Les actions devront se dérouler au sein du centre-ancien d'Harfleur.

CONDITIONS FINANCIERES

L'artiste est rémunéré sur la base du montant indiqué dans son dossier de candidature et sera payé par mandat administratif après service fait (dépôt de la facture sur CHORUS).

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Une présentation de l'univers de l'artiste,
- Une présentation des différentes expériences en termes de travail avec des habitants et des tranches d'âge variées,
- Une présentation du projet d'installation plastique imaginé (via schéma, dessin, photos ...)
- Une présentation de la démarche envisagée avec les habitants (les différentes étapes du projet, les modalités d'association / de participation des différents groupes visés...)
- Une proposition d'intervention (communication, animation ...) dans le cadre de la Fête de la Scie 2026 les 11 et 12 avril – pas nécessairement sur les deux jours et sur une longue durée -, nous consulter pour le bon dimensionnement de cette intervention,
- Une fiche technique détaillée : descriptif de la mise en œuvre technique, prise en compte par l'artiste des contraintes de sécurité de la conception à la réalisation et à l'implantation, estimation du temps nécessaire à la réalisation du projet, fiche technique des matériaux prévus...
- Une acceptation par écrit du déplacement (si nécessaire) de l'installation plastique.
- Un RIB au nom du porteur de projet
- Un devis détaillé incluant les honoraires et frais artistiques (cession de droit compris), les coûts de production et de technique pour l'installation du projet (repérages, transports, frais de bouche, montage, achats et location du matériel, nettoyage et traitement des déchets ...). Préciser la TVA.

Le commanditaire ne gère pas la commande et la livraison des matériels.

ENVOI DU DOSSIER

Le dossier de candidature complet, accompagné des pièces demandées, devra être adressé par mail, au plus tard, le 13 mars 2026 à minuit, aux adresses suivantes : lauriane.patry@harfleur.fr et vanessa.giffard@harfleur.fr par WE transfert.

Il est IMPÉRATIF que l'intitulé de tous les fichiers qui composent le dossier de candidature commence par le nom de famille du participant (ex: pour le participant Mr Dupont: «dupont_cv.pdf, etc).

Les dossiers incomplets ou envoyés au-delà du 13 mars 2026 ne seront pas étudiés.

SELECTION ET INSTRUCTION DES PROJETS

Les projets reçus feront l'objet d'une sélection par un jury composé d'élus et de techniciens de la Ville.

Critères de sélection :

- Prise en compte des objectifs fixés dans l'AAP
- L'expérience avec un public diversifié (de 8 à 88 ans + des familles)
- Autour du projet d'intervention artistique :
 - o *Prise en compte de l'environnement proche*
 - o *Originalité de la proposition*
- Prix de la prestation

COMMUNICATION

L'artiste sélectionné accepte que la représentation de son œuvre soit utilisée par la Ville à des fins de communication sur tout support.

CALENDRIER DU PROJET

Lancement de l'AAP : le 30 janvier 2026

Les projets présentés devront concerter l'année 2026, d'avril à septembre.

La sélection du projet aura lieu fin mars / début avril.

Le projet retenu recevra une confirmation le 3 avril, au plus tard.

L'ensemble de la démarche devra ensuite se dérouler de la mi-avril à fin juin, selon un planning qui sera à définir et caler avec la Ville.

L'installation plastique devra être en place sur le territoire pour son inauguration mi-septembre durant les journées du Patrimoine (19-20 septembre 2026)

A la suite du projet, un temps devra être consacré au bilan.

CONTACT

Pour toutes questions, pour le suivi du projet sur le terrain et la relation avec les différents partenaires et services municipaux, votre interlocuteur est Lauriane Patry.

Email : lauriane.patry@harfleur.fr / tel : 02 35 13 30 94

Annexe 1 : Les Secteurs de Veille Active

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.

La politique de la ville se traduit par un contrat de ville qui est un document élaboré pour lutter contre les disparités sociales, économiques et territoriales. Il vise à améliorer les conditions de vie des habitants, à restaurer l'égalité républicaine et à diminuer les écarts de développement au sein des villes. Il s'engage dans l'accès à la qualification et à l'emploi, au soutien à la parentalité, à l'encouragement du lien social...

Ce contrat intègre deux typologies de territoire :

- Les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)
- Les Secteurs de Veille Active (SVA)

Les SVA sont des lieux qui rencontrent des difficultés comme les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville, mais sans répondre à tous les critères qu'il faut pour être considéré QPV. Harfleur en comporte deux : Beaulieu et Centre-ancien.

Sur Harfleur, la mairie a pu constater que certaines difficultés, comme l'isolement, ont mené à terme un désengagement de la part des habitants pour leur quartier de vie. Chacun reste chez soi et peu de personnes veulent participer à la vie du quartier.

Source :

Contrat de Ville de la Communauté urbaine : l'appel à projets 2025 est lancé | Le Havre Seine Métropole. 16 septembre 2024

La fête de la Scie :

A l'origine, une catharsis populaire...

Parmi les actes fondateurs de la fête, une concession symbolique accordée au peuple, qui ne manqua pas de l'exploiter à son compte...pour rire et se défouler !

La Fête de la Scie trouve son origine au XVI^e siècle. Il existe de nombreuses légendes autour de cette tradition populaire. Dans la société très structurée et codifiée du Moyen-Age, où chaque temps et lieux sont soumis à un calendrier strict, on voit apparaître les « Fêtes des Fous ». Ces évènements reposent tous sur l'inversion de la hiérarchie et l'abolition des conventions sociales pour un temps donné.

C'est en effet au cours de la première édition connue de l'événement, en 1551, que les harfleurais obtiennent de Charles de Cosse-Brissac, capitaine de la ville nouvellement nommé Maréchal de France, la permission de porter son écusson, représentant trois lames de scie d'or et deux bâtons de maréchal ; ainsi, forte de son succès, la fête est reconduite, sous l'égide des "Hautes folies d'Harfleur".

Au cours de ce rassemblement populaire, on se costume, on chante, on danse et on se défoule en moquant la morale bourgeoise. Pour s'amuser, les officiers de la troupe et les élus promènent dans les rues de la ville une scie de bois qu'ils présentent aux passants, qui se réjouissent d'embrasser cérémonieusement le précieux symbole pour mieux le tourner en dérision...

La scie est également un symbole social toute l'année durant, puisque son effigie doit être conservée dans son foyer par toute femme reconnue coupable de mauvaise conduite envers son mari. Les bâtons de maréchaux ont la même fonction pour les hommes. Ces effigies infamantes ne peuvent quitter le foyer que si d'autres, commettant les mêmes forfaits doivent en supporter à leur tour la garde.

Malmenée par les révolutionnaires et le pouvoir en place, qui voient dans les armes de Brissac une trop prégnante allusion au pouvoir féodal, la fête est organisée pour la dernière fois en 1830.

La fête renaît au 20^e siècle, en 1986, sous l'impulsion de la municipalité dans le cadre d'un travail sur la mémoire, en vue de permettre aux harfleurais de s'approprier l'histoire de la ville et de valoriser la commune.

Aujourd'hui, la Fête de la Scie rayonne sur l'agglomération et la région en attirant un public familial quantifié à plus de 15 000 visiteurs sur les 2 jours.

Ce rassemblement populaire est devenu incontournable pour les harfleurais comme pour les habitants des communes voisines, et l'office de tourisme enregistre de nombreux visiteurs venus de toute la région.

La Fête de la Scie est un rendez-vous populaire, intergénérationnel et profondément ancré dans l'identité harfleuraise. Elle constitue une tradition vivante, partagée par toutes celles et ceux qui y participent, et incarne le cœur d'Harfleur à travers son patrimoine historique, sa dimension populaire et son esprit résolument créatif.

Les moments forts de cette grande fête :

- Les remises des clés – attendues et admirées par les participants. Cette cérémonie marque le commencement et la fin de la fête, mais c'est également un véritable spectacle dans lequel le Maire se met en scène.

- Rassemblement autour de la thématique du repas – Chaque année, ce thème refait surface sous différentes formes (banquet, grande tablée...)

En 2026, la fête de la Scie célèbre ses 40 ans. Pour cela, elle propose une édition haute en couleur, fidèle à son esprit médiéval et bouffonnerie tout en affirmant un souffle de nouveauté. Pour cette édition anniversaire, la fête de la Scie défend une approche mêlant authenticité historique, création contemporaine et participation du public : Un week-end complet de reconstitutions historiques, art de la rue, démonstrations artisanales, jeux, rencontres et animations pour tous les âges est à vivre.

Cette année, la thématique est : « A table ! ».

Tout au long du week-end, deux temps forts seront organisés autour du repas festif : le samedi soir un banquet-spectacle est organisé et le dimanche midi, chacun est invité à apporter un ou plusieurs légumes, pour avoir le droit à un bol de soupe chaude, conçue par Ars Culinae, troupe médiévale spécialisée dans la reconstitution de la cuisine médiévale.

Pourquoi patrimonialiser la fête de la Scie ?

Malgré sa popularité, la Fête de la Scie a failli disparaître récemment. La municipalité s'est mobilisée et organisée afin que celle-ci soit maintenue tous les deux ans. Ce type de tradition peut rapidement être amené à disparaître pour de multiples raisons, qu'il s'agisse de contraintes économiques ou d'un engagement faiblissant de la part des populations qui les portent. Comme cette disparition peut encore se produire la municipalité va déposer une candidature afin que la Fête de la Scie d'Harfleur soit classée au titre de Patrimoine Culturel Immatériel.

Le Patrimoine Culturel Immatériel : qu'est-ce que c'est ?

« Le Patrimoine Culturel Immatériel englobe des pratiques et savoirs dont chacun hérite en commun, et qu'il s'efforce collectivement de faire vivre, recréer et transmettre. » Le Patrimoine Culturel Immatériel permet le maintien de la diversité culturelle. En effet, avec la mondialisation la culture a tendance à s'uniformiser, ces manifestations culturelles affirment la singularité d'un territoire ou d'une communauté. En cela, la Municipalité d'Harfleur avec l'appui des habitants estime que la Fête de la Scie a toute sa place au rang du patrimoine culturel immatériel en raison de son caractère populaire et unique.